

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
802^{ème} RÉUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
17 OCTOBRE 2018

PSC/PR/COMM. (DCCCII)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 802^{ème} réunion tenue le 17 octobre 2018, a suivi une communication sur la situation en Libye.

Le Conseil a pris note de la déclaration faite par le chef de la Division des opérations de soutien à la paix, M. Sivuyile Bam, au nom du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, S.E. l'Ambassadeur Smail Chergui, et de la communication faite par la Représentante spéciale du Président de la Commission pour la Libye et chef du Bureau de liaison en Libye, Mme Wahida Ayari, ainsi que de la déclaration du Représentant du Président du Comité de haut niveau de l'UA pour la Libye, le Président Denis Sasso Nguesso de la République du Congo. Le Conseil a également pris note des déclarations faites par le Représentant permanent de la Libye auprès de l'Union africaine et du Représentant permanent de la République arabe d'Égypte auprès de l'UA, en sa qualité de pays voisin de la Libye, ainsi que des représentants des Nations unies et de l'Union européenne.

Le Conseil a rappelé toutes ses décisions et prises de position antérieures sur la situation en Libye, en particulier le Communiqué [PSC/MIN.(DCCXCVII)] adopté lors de sa réunion au niveau ministériel tenue le 24 septembre 2018 en marge de la 73^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, aux États-Unis d'Amérique; le Communiqué de presse [PSC/PR/BR. (DCCXXXIX)] adopté lors de sa 739^{ème} réunion du 8 décembre 2017, la Décision [Assembly/AU/Déc. 695 (XXXI)] adoptée par la 31^{ème} Session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue à Nouakchott, en Mauritanie, les 1^{er} et 2 juillet 2018, ainsi que les conclusions de la 5^{ème} réunion du Comité de haut niveau de l'UA pour la Libye, tenue le 17 avril 2018.

Le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation sécuritaire fragile qui prévaut en Libye et a condamné les activités des divers groupes terroristes, des milices et des combattants terroristes étrangers qui ont pour résultat d'aggraver le conflit et de compromettre le fonctionnement du Gouvernement d'entente nationale. Le Conseil a exprimé également sa profonde préoccupation face à la détérioration de la situation humanitaire, en particulier en ce qui concerne les conditions déplorable des migrants bloqués dans le pays. Le Conseil s'est également félicité des efforts déployés par le Groupe de travail trilatéral, composé de l'UA, des Nations unies et de l'UE, pour faciliter le rapatriement ordonné des migrants bloqués en Libye. Le Conseil se félicite des efforts et de la coopération des autorités libyennes et a réitéré son appel pour un soutien institutionnel plus soutenu pour faire face aux défis de la migration clandestine en Libye.

Le Conseil condamne les affrontements qui compromettent les progrès accomplis à ce jour et compliquent davantage la recherche de solutions durables à la crise actuelle. À cet égard, le Conseil a souligné l'impératif de trouver une solution rapide à l'impasse institutionnelle et politique en Libye, qui préparera la voie à une paix durable, à la sécurité et à la réconciliation en Libye. Dans ce contexte, le Conseil s'est félicité des efforts en cours visant à réunifier les forces nationales de défense et de sécurité libyennes, conformément aux conclusions de la réunion du Caire, en Égypte, sur la réunification de l'institution des forces armées libyennes.

Le Conseil a exprimé sa préoccupation face aux ingérences extérieures dans les affaires de la Libye, qui pourrait également compromettre les acquis obtenus dans le processus de paix en Libye. Dans ce contexte, le Conseil a souligné l'importance que revêt la prise en compte de la dimension régionale du conflit en Libye.

Le Conseil a exhorté toutes les parties prenantes concernées, en particulier les Nations unies, à accorder la priorité à la création de conditions politiques et sécuritaires propices, y compris la promotion de la réconciliation nationale et du dialogue, afin d'assurer la bonne organisation et la conduite d'élections crédibles, conformément à l'esprit de l'Accord de paix libyen signé en décembre 2015 à Skhirat, au Maroc. Dans ce contexte, le Conseil a réaffirmé qu'il est important de renforcer la coopération et la complémentarité des efforts entre l'UA et les Nations unies, en vue de la préparation des élections envisagées et du calendrier des activités à entreprendre à cet égard. À cet égard, le Conseil a demandé à la Commission d'accélérer l'organisation d'une conférence de réconciliation nationale inclusive, à Addis Abéba, en Éthiopie, sous les auspices de l'Union africaine.

Le Conseil a félicité les pays voisins de la Libye et la communauté internationale toute entière, à travers notamment les Nations unies et le Quartet pour leur engagement continu dans la recherche d'une solution durable à la situation en Libye. À cet égard, le Conseil s'est félicité des conclusions de la réunion ministérielle qui s'est tenue le 21 mai 2018, à Alger, en Algérie. Dans ce contexte, le Conseil a appelé à des efforts soutenus et coordonnés des acteurs concernés, en particulier de l'UA et des Nations unies, dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux organisations dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Le Conseil a exprimé, une fois encore, sa profonde gratitude au Président du Comité de haut niveau pour la Libye, S.E. Le Président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, pour ses efforts incessants en vue de trouver une solution durable à la crise en Libye. Le Conseil a réaffirmé le rôle central de l'UA dans la recherche d'une solution durable à la crise en Libye, à travers le Comité de haut niveau de l'UA pour la Libye, et a souligné la nécessité pour la Feuille de route de l'UA de tenir compte de l'évolution de la situation politique et sécuritaire en Libye. Le Conseil a, en outre, réitéré l'importance que revêt la revitalisation du Groupe international de contact pour la Libye.

Le Conseil a décidé de rester activement saisi de la question.